



PACTE

pour la

transition

CONSTRUIRE ENSEMBLE LES COMMUNES DE DEMAIN

Octobre 2019

Un projet porté par...



+ de 50 organisations nationales

& des milliers d'habitant.es !



Le Pacte

pour la Transition

→ **32 mesures et 3 principes pour construire la commune de demain**

Les 32 mesures du Pacte pour la Transition – concrètes, simples, et **applicables directement à l'échelle d'une commune ou intercommunalité** – permettent de construire des communes plus écologiques, solidaires et démocratiques.

Elles sont destinées en premier lieu aux habitant·es qui se constituent en **collectifs** pour animer un temps de **débat et de diagnostic autour des priorités pour leur commune.**

Le Pacte

pour la Transition

→ Signature d'un Pacte

Une fois les priorités établies par le collectif local d'habitant-es, un Pacte pour la Transition peut être signé. Cette signature est un **engagement mutuel entre une liste candidate aux élections municipales et le collectif d'habitant-es.**

La signature doit porter sur les **3 principes** et sur **au moins 10 mesures** parmi les 32.

Les collectifs locaux sont invités à prendre contact avec plusieurs listes candidates aux élections municipales de mars 2020 et à signer des Pactes avec plusieurs. Ils restent **indépendants** de ces listes (pas de consigne de vote).

Le Pacte

pour la Transition

→ Objectifs

- **Démultiplier les dynamiques locales** en faveur d'une transition à la hauteur des urgences écologiques (dérèglement climatique, effondrement de la biodiversité, etc.) et sociales (précarité, discriminations, etc.) ;
- **Faire connaître les solutions** et retours d'expérience sur les mesures de transition à mettre en œuvre au niveau local ;
- Favoriser l'**évolution des pratiques démocratiques** locales.

Les 32 mesures

Et les 3 principes

→ 3 principes à respecter :

Sensibilisation et formation à la transition

Co-construction des politiques locales

Intégration des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale

Les 32 mesures

Et les 3 principes

→ et 32 mesures :

#01. Se doter d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables (incluant des dispositions sociales, environnementales et locales).

#02. Financer les projets de la commune prioritairement par des prêts issus de financements éthiques.

...La suite sur www.pacte-transition.org/#mesures

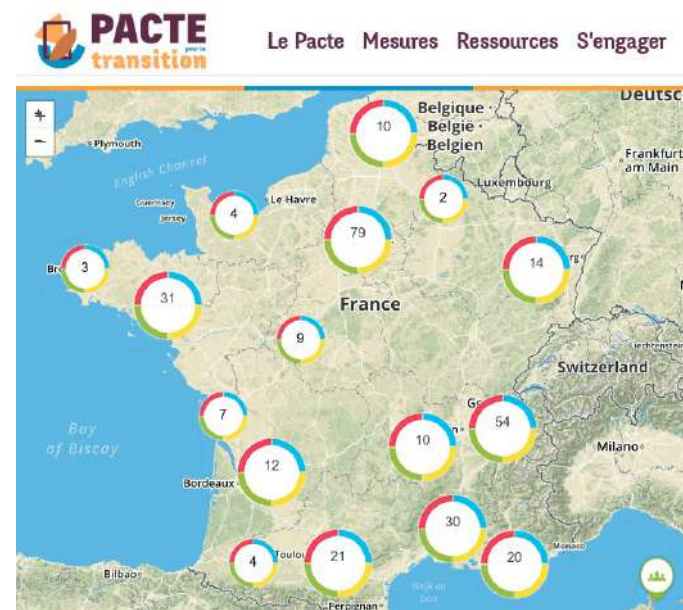
Le Pacte

pour la Transition

→ www.pacte-transition.org

Une plateforme web pour :

- **identifier les collectifs locaux** Pacte en cours de structuration,
- **s'inscrire** et / ou rejoindre un collectif,
- **accéder à des ressources** documentaires sur les mesures (déclinaison de chaque mesure en 3 niveaux d'application concrète, retours d'expérience de communes exemplaires, aide à la mobilisation locale, etc.)



Le Pacte

pour la Transition

→ L'accompagnement des collectifs

- Une lettre d'informations hebdomadaire (nouveau sur le site, partage de bonnes pratiques, etc.) adressée aux personnes inscrites sur le site ;
- Un webinaire mensuel thématique (comm', démocratie, énergie, etc.) co-animé avec les organisations nationales partenaires ;
- 35 fiches techniques rédigées par des organisations expertes, très détaillées et permettant de se former sur les mesures (une par mesure et par principe), un guide des collectifs locaux, etc.
- Un groupe Facebook « Collectifs locaux » pour organiser le partage d'information entre collectifs ;
- Des rencontres locales (la 1ère ce soir !!)



Historique



Octobre à Décembre 2018

1 Consultation des organisations engagées dans la transition écologique et citoyenne

Du 25 janvier au 28 février 2019

2 Consultation citoyenne

Historique



Octobre à Décembre 2018

1 Consultation des organisations engagées dans la transition écologique et citoyenne

Du 25 janvier au 28 février 2019

2 Consultation citoyenne

Mars 2019

3 Validation des 30 mesures définitives du Pacte pour la Transition par un comité d'expert.e.s



Prochaines étapes

Avril 2019 à Mars 2020

Dialogue des groupes locaux porteurs du Pacte avec les candidats aux élections municipales de 2020

4

Mars 2020

Elections municipales en France

5

A partir d'avril 2020

Suivi de la mise en place des mesures avec les élus

6